


Adresse de facturation

Werle Maxime
3 Rue du Pommeret
70300 CITERS
France

Adresse de livraison

Werle Maxime
LE TABACLOPS (P71034)
1 BIS RUE DU PONT
70300 CITERS
France

N° facture :	Date facture :	Référence :	Date commande
FACPPF250100030	02/01/2025	307028	31/12/2024

Code article	Désignation	Quantité livrée	Prix net HT	Montant net HT
RG-311012	Papier toilettes LUCART	1,00	2,91	2,91
RG-911408	Petit égouttoir à vaisselle pliant de cuisine	1,00	4,92	4,92
RG-919533	JEU POUR CHIEN SONORE	1,00	0,99	0,99
RG-911714	Sèche-cheveux de voyage INCASA	1,00	11,17	11,17
RG-912726	Mini balai et pelle	1,00	4,08	4,08
RG-912835	Petite brosse pour faire la vaisselle INCASA	1,00	3,50	3,50
RG-442425C	Détecteur de gaz 3 en 1 Gaz Protect EQUINOXE	1,00	29,00	29,00
RG-073843	Tabouret télescopique gris MINI MAX STOOL	1,00	20,75	20,75
RG-091299	Serrure Door Lock pour porte - Lot de 3 THULE	1,00	118,33	118,33
RG-091240	Serrure de sécurité Cab Lock - Modèle : Boxer/Jumper/Ducato/Transit THULE	2,00	85,83	171,65
RG-203156	Rouleau de mastic en bande - Dimensions : 25 x 3 mm SIKA	1,00	11,23	11,23
RG-203422	Mastic Sikaflex 522 pour camping-car - Blanc 100 ML SIKA	1,00	6,91	6,91

Adresse de retour après avoir obtenu votre numéro de dossier SAV auprès du service client :

Just4Camper
Service VAD Retours
21 rue Henri Becquerel
CS 60901
11201 Lézignan Corbières Cedex

GARANTIE CONTRACTUELLE 24 mois : conservez cette facture qui tient lieu de bon de garantie.

Date	Mode de règlement	Montant
31/12/2024	ADYEN	462,77

Eco-participation DEEE HT	0,21
Montant total HT	385,65
TVA 20,00 sur 385,65	77,13
<i>TVA acquittée d'après les débits</i>	
Montant total TTC (EUR)	462,78

Selon la Loi N° 80335 au J.O. du 12.05.1980 "le transfert de propriété ne sera effectif qu'après le règlement intégral de cette facture".
Dans l'hypothèse d'un retard de paiement par rapport à l'échéance prévue, une pénalité sera automatiquement appliquée égale au taux de base bancaire + 3 points, en cas de frais de recouvrement, ces derniers seront à la charge de l'acheteur. En application des règles du code de procédure civile et en cas de désaccord entre les parties, le litige sera soumis au tribunal territorialement compétent